FAQ - Rentrée 2014

Service Scolarité

Thème	QUESTIONS ETUDIANT Vous envoyez un mail identifiez-vous dans l'objet : ANNEE FILIERE + INSCRIPTION	REPONSE ADMINISTRATION
4A	Je prolonge mes études d'une année (PFE, Aménagement, Double diplôme)	Vous devez vous inscrire en 3ème année dans votre filière d'origine, le service scolarité doit avoir saisi un laissez-passer d'inscription. Pour cela vous devez en avoir fait préalablement la demande auprès de votre service scolarité et un arrêté émis par l'administrateur de Grenoble INP, justifiant de cette prolongation à dû vous parvenir.
4A	Je suis à l'étranger ou en PFE, dois-je passer en chaine d'inscription?	Non, vous pouvez télécharger le dossier sur Internet, remplir les documents, les signer et les faire parvenir à votre gestionnaire (par courrier ou par scan). Votre certificat de scolarité ainsi que le sticker vous seront envoyés à votre adresse parentale.
4A	Je reviens pour effectuer un PFE. Je ne veux pas payer mes frais d'inscription ou les proratiser?	Pour être diplômé vous devez être inscrit et il n'y a pas d'exonération pour une 4ème inscription. Vos choix ont fait que votre scolarité a été plus longue. Il n'est pas possible de proratiser les frais.
A l'étranger	Etudiant Phelma, je pars à l'étranger je suis en envoi ou en accueil ?	Vous êtes en envoi, votre université d'origine vous envoie vers une université extérieure.
A l'étranger	Je pars à l'étranger j'ai une assurance et une mutuelle, je ne veux pas payer la sécurité sociale.	Vous n'êtes pas exonéré des frais de sécurité sociale. Vous avez pris une mutuelle qui complète la sécurité sociale.
A l'étranger	Je pars à l'étranger, mais je n'ai pas encore mon adresse annuelle, comment faire ?	Vous saisissez votre adresse parentale. Lorsque vous aurez votre adresse annuelle vous devrez effectuer l'actualisation sur le portail des universités : http://portail.grenoble-inp.fr/pages/display - onglet vie étudiante.
A l'étranger	Je pars à l'étranger que dois-je saisir ?	Si vous partez à l'étranger dans le cadre d'un échange simple, vous pouvez l'indiquer dans le paragraphe "Si vous êtes concerné par un programme d'échange international" S'il s'agit d'un échange en double diplôme, vous devez renseigner l'établissement étranger partenaire dans le paragraphe "Si vous êtes inscrit dans un autre établissement" en sélectionnant "Etab étranger enseignement supérieur" - Département = "ETRANGER" - et cliquer sur "précisez l'établissement..." pour sélectionner le vôtre.

Boursier	Je suis boursier ai-je quelques choses à payer ? Je ne peux pas m'inscrire par le web	Vous avez les frais obligatoires à payer (2013-14 : 5,10 euros) Vous devez activer une coche et saisir votre n° de boursier
Boursier	Qui fait les démarches auprès du Crous pour les demandes de bourse ?	C'est à vous de prendre en charge votre demande et d'en faire le suivi. Vous devez envoyer au Crous votre certificat de scolarité dès que vous l'obtenez, accompagné de votre attestation provisoire. Il faudra très vite nous fournir l'attestation définitive.
Boursier	J'ai une attestation de bourse définitive de l'an dernier, mais provisoire cette année, puis-je m'inscrire en tant que boursier ?	Oui, il faut vous inscrire en tant que boursier. Pensez à envoyer au Crous votre certificat de scolarité dès que vous l'obtenez, accompagné de votre attestation provisoire. Il faudra très vite nous fournir l'attestation définitive. A partir du mois d'octobre des rapprochements Crous(bourses) et école sont faits. Suivez bien l'avancement de votre dossier auprès du Cours ! Si votre demande de bourse est rejetée : à partir de décembre vous n'êtes plus couvert jusqu'en février.
Ense3	Je suis dans la filière commune SLE ISSC SICOM E3,où dois-je m'incrire ?	Dans votre école d'origine Phelma SLE ISSC à Phelma, SICOM E3 à E3
Ensimag	Je suis dans la filière commune SLE ISSC SICOM E3,où dois-je m'incrire ?	Dans votre école d'origine Phelma SLE ISSC à Phelma, SICOM E3 à E3
Etudiant en accueil à Phelma	**Je suis issu de l'UE** Je suis d'une université étrangère en double diplôme, je n'arrive pas à m'inscrire sur le web, pourtant j'ai un identifiant j'étais là l'an dernier. Je suis inscrit dans une université étrangère de l'UE, partenaire de Phelma, en accueil double diplôme à Phelma comment dois-je m'inscrire en 1ère année, 2ème année ou 3ème année ?	Vous êtes en accueil à Phelma. Vous êtes exonérés de certains frais, vous ne pouvez vous inscrire par le web Voici les informations nécessaires à la constitution de votre dossier d'inscription. Connectez-vous sur le site et suivez le cheminement. Concernant vos frais d'inscriptions : 16 euros = le FSDIE (obligatoire) 5,10 euros = la médecine préventive (obligatoire) 16 euros = la responsabilité civile (fortement conseillée) ---------- 37,10 euros = TOTAL Vous devez obligatoirement avoir une responsabilité civile que cous pouvez souscrire auprès de la LMDE ou de la SMERRA (consultez bien la le lien infos pratiques et tarifs). Vous avez un dossier à télécharger contenant toutes les pièces à nous fournir en septembre. http://phelma.grenoble-inp.fr

Etudiant en accueil à Phelma	**Je suis issu d'un pays hors UE** Je suis d'une université étrangère en double diplôme, je n'arrive pas à m'inscrire sur le web, pourtant j'ai un identifiant j'étais là l'an dernier. Je suis inscrit dans une université étrangère UE, partenaire de Phelma, en accueil double diplôme à Phelma comment dois-je m'inscrire en 1ère année, 2ème année ou 3ème année ?	Vous êtes en accueil à Phelma. Vous êtes exonérés de certains frais, vous ne pouvez vous inscrire par le web Voici les informations nécessaires à la constitution de votre dossier d'inscription. Connectez-vous sur le site et suivez le cheminement. Concernant vos frais d'inscriptions : 211 euros = la sécurité sociale 16 euros = le FSDIE (obligatoire) 5,10 euros = la médecine préventive (obligatoire) 16 euros = la responsabilité civile (fortement conseillée) ---------- 248,10 euros = TOTAL Vous devez obligatoirement avoir une responsabilité civile que cous pouvez souscrire auprès de la LMDE ou de la SMERRA (consultez bien le lien infos pratiques et tarifs). Vous avez un dossier à télécharger contenant toutes les pièces à nous fournir en septembre. http://phelma.grenoble-inp.fr
Etudiant en accueil à Phelma	Vous êtes issu d'un pays de UE : Double diplôme en accueil à Phelma, vous avez fait à Phelma la 1ère année et le semestre 3 de la 2ème année à Phelma, vous faites votre PFE dans votre pays d'origine, vous devez vous ré inscrire.	Dans le cadre de votre cursus (en double diplôme) vous devez vous réinscrire à Phelma même si vous êtes à l'étranger Vous devez payer dans tous les cas les frais obligatoires qui sont : '- FSDIE = 16,00 € '- Médecine préventive = 5,10 € soit un montant total de 37,10 € '- Responsabilité civile = 16,00€ (vous devez nous indiquer si vous souhaitez prendre la responsabilité civile auprès de la LMDE ou de la SMERRA-obligatoire même si vous n'êtes pas en France). Vous pouvez venir vous inscrire lors des chaines d'inscription et payer en espèce à l'agence comptable de INP Viallet (nous vous donnerons toutes les informations) Si vous ne pouvez vous présenter en chaine d'inscription : vous ne pouvez pas vous inscrire et payer en ligne par carte bancaire, c'est nous qui allons devoir vous inscrire. Nous mettrons votre dossier en attente de paiement en attendant que vous effectuiez le virement (Demandez-nous le RIB du compte de l'école que nous vous ferons parvenir par courriel). Attention, certaines banques facturent des frais de gestion qu'ils déduisent de la somme que vous demandez de virer. Il faut que vous précisiez la somme exacte à votre banque que vous souhaitez virer et que les frais soient en plus. C'est très important. Une fois le virement effectué, je vous remercie de transmettre par mail le justificatif attestant de l'exécution du virement "scolarite@phelma.grenoble-inp.fr" indiquez bien votre filière. N'oubliez pas de télécharger les documents à nous joindre.
GEM	Etudiants en double diplôme GEM : exonérés des droits d'inscription au semestre 5&6	Vous êtes exonéré de vos droits d'inscription Phelma, veuillez nous fournir un certificat de scolarité de GEM.

IAE IEP	Je suis cette année en double cursus IAE, IEP, comment m'inscrire ?	Vous devez vous inscrire en priorité à Phelma, vous saisirez en établissement parallèle l'établissement où vous êtes inscrit (IAE ou IEP). Attention : lors de l'inscription dans l'autre université vous devrez présenter un justificatif de paiement des droits et vous serez exonéré des droits de sécurité sociale dans l'autre établissement.
Problème inscription	Je rencontre actuellement des problèmes pour accéder à la réinscription en ligne. J'obtiens un message d'alerte. La connexion n'apparaît pas comme étant sécurisée (pas de cadenas) ?	Ce message est lié à un paramétrage de votre navigateur, vous devez cliquer sur le bouton "je comprends les risques". Le site de réinscription et le site de paiement sont sécurisés.
Semestre à choix	Je suis en semestre à choix : manintec, manuen, biomed, sce co, AST, Pime….Le site web ne me propose pas ces semestres que dois-je faire ?	Vous devez vous inscrire sur votre filière d'origine, vous aurez un relevé de notes avec des cours du semestre à choix, mais vous restez diplomé de votre école d'origne et filière d'origine.
Session 2	Je suis convoqué aux rattrapages, puis-je m'inscrire sur le web dès le mois de juillet	Non, il faudra attendre la décision du jury de rattrapages pour avoir accès au site.
Primo-arrivant	Je suis un étudiant n'ayant pas passé les examens dans un établissement Français, et je n'arrive pas à m'incrire par le web	Pas d'inscription web pour vous. Vous devez envoyer votre dossier papier complet et vous passerez en chaine d'inscription.
Primo-arrivant	Je ne comprend pas pourquoi je dois envoyer mon dossier papier avant mon inscription web ?	A l'ouverture de l'école nous traitons les dossiers papier et surtout nous avons besoin d'avoir votre photo d'identité. Dès votre paiement par web (quelques jours plus tard) nous pouvons anticiper : scanner la photo et éditer votre carte. Lorsque vous arriverez en chaine d'inscription votre carte devrait être éditée. Sur l'inscription web, il est noté : "envoyez votre justificatif d'inscription avec votre dossier" Merci de ne pas en tenir compte puisque votre dossier doit déjà être en scolarité.
Primo-arrivant	Je suis étranger, je n'ai pas de n° INE, je ne parviens pas à m'inscrire en ligne?	les étudiants étrangers ne disposant pas d'un numéro INE ne sont pas concernés pour l'inscription en ligne. Vous passerez en chaîne d'inscription avec votre dossier papier.
Primo-arrivant	Je suis un étudiant en Formation Continue et je n'arrive pas à m'inscrire en ligne?	les étudiants étrangers ne disposant pas d'un numéro INE ne sont pas concernés pour l'inscription en ligne. Vous passerez en chaîne d'inscription avec votre dossier papier.

Primo-arrivant	Pourquoi et comment activer votre compte numérique?	Votre inscription activera votre espace numérique de travail, une adresse mél Phelma à votre nom sera créée. Un mot de passe et un login "Agalan" vos sera transmis et vous donnera accès aux informations utiles pendant votre année universitaire (accès à la bibliothèque virtuelle Dokéos, accès aux informations sur l'intranet ...). Vous pourrez rediriger ou non les messages reçus sur cette messagerie de Phelma vers votre messagerie personnelle (et annuler cette manoeuvre à tout moment).
Primo-arrivant	Etudiants étrangers qui souhaitent accéder à un logement Crous	Si vous souhaitez formuler une demande de logement en résidence universitaire sur l'Académie de Grenoble, vous devez dès à présent vous connecter sur le site de l'institut polytechnique de Grenoble à l'adresse suivante : http:/www.grenoble-inp.fr/vie-etudiante/
Pour tous	Site du Crous	Site web du Crous de Grenoble : http://www.crous-grenoble.fr/ L'ensemble de leurs missions en vidéo sur : https://www.youtube.com/watch?v=BoVa_MbUWBw